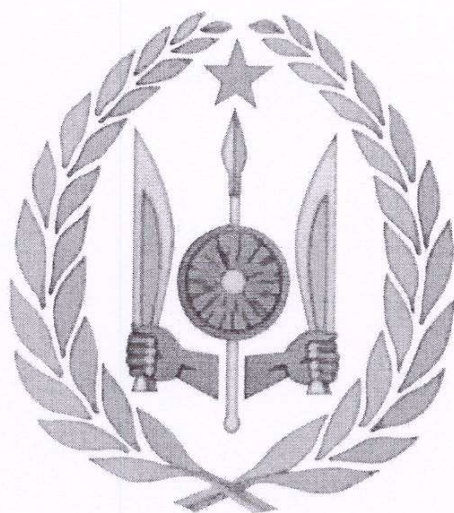


REPUBLIQUE DE DJIBOUTI
Unité – Egalité - Paix
MINISTERE DE L'INTERIEUR



DISCOURS DU MINISTRE DE L'INTERIEUR

Jeudi 30 JUIN 2022

Atelier de partage et d'échange des bonnes pratiques sur l'appui aux organisations de la société civile.

Monsieur l'Ambassadeur Aidan O'HARA, Chef de la Délégation de
l'Union Européenne à Djibouti,
Messieurs les Secrétaires généraux,
Monsieur le Préfet de Djibouti ville,
Messieurs les Experts,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations de la
Société Civile,

Honorables invités
Mesdames et Messieurs,

C'est un immense plaisir pour moi d'être parmi vous aujourd'hui
et ainsi vous témoigner du soutien total de mon département pour la
mise en place d'un environnement favorable et propice à l'émergence
d'une société civile mûre, responsable et efficiente.

Les organisations de la société civile Djiboutienne ont un long
passé, un passé qui remonte aux années postindépendance. Ces dernières
organisées sous la bannière des mouvements pour l'Indépendance ont vu
le jour dans un premier temps sous la forme des mouvements
d'émancipation des jeunes et des femmes ainsi qu'en une multitude de
mouvements associatifs et syndicaux.

En effet, depuis on note une mobilisation permanente des
organisations de la société civile au service de l'intérêt général et du
bien-être des populations expressément manifestée par les leaders
d'associations et des organisations non gouvernementales.

A cet effet, je souligne que la société civile jouit à Djibouti d'un confortable espace de liberté, pour mener ses activités au service du développement et ce, en partenariat avec les institutions étatiques

L'atelier de partage et d'échange des bonnes pratiques qui nous réuni aujourd'hui, introduit une nouvelle initiative d'appui à la société civile intitulée PASOC. L'objectif de cet atelier est de soutenir la structuration, la consolidation et l'émergence d'une société civile djiboutienne opérante avec l'appui et l'encadrement du Ministère de l'intérieur en charge créer les conditions légales, techniques et institutionnelles favorables.

Le programme du PASOC s'articule autour de trois composantes et se décline ainsi :

- La consolidation du cadre juridique et institutionnel régissant la société civile ;
- Le renforcement des capacités des organisations de la société civile par la formation et le partage des bonnes pratiques ;
- La mise en place d'un cadre de dialogue et de concertation multisectoriel favorisant la participation effective des Organisations de la Société Civile au processus de développement.

Notre souhait le plus cher à travers ce programme d'appui à la société civile est de mettre en place un environnement favorable aux organisations de la société civile afin qu'elles puissent se développer et s'épanouir dans des conditions optimales et ainsi participer pleinement aux actions de développement.

Pour ce faire, il est primordial que le renforcement des capacités des organisations de la société civile s'accompagne nécessairement par la mise en place des mécanismes de dialogue multi-acteurs.

Par ailleurs, je suis convaincu que les différentes activités déployées dans le cadre du PASOC pourront contribuer significativement à la création d'un espace propice à l'essor d'une société civile engagée évoluant dans un cadre légal et régulateur adapté et adéquat répondant à leurs besoins.

Avant de clore mon propos, je voudrais adresser mes plus vifs remerciements à l'Union Européenne pour leur appui constant et multiforme à l'égard de notre pays.

J'émet le souhait de voir les différents intervenants jeter les bases d'une stratégie qui permettra l'amorce d'une étroite collaboration avec les acteurs des sociétés civiles ici réunis.

Je vous remercie pour votre aimable attention et déclare ouvert les travaux de l'atelier de partage et d'échange des bonnes pratiques sur l'appui aux organisations de la société civile.